



GERALD DARMANIN  
MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

*Communiqué*

*Communiqué*

[www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)

Paris, le 13 avril 2018  
N° 226

## **Brexit : En déplacement au Havre, Gérald DARMANIN prépare la douane à tous les scénarios pour préserver la compétitivité des ports français**

En déplacement au Port du Havre ce vendredi 13 avril, Gérald DARMANIN, Ministre de l'Action et des Comptes publics, a rencontré les acteurs économiques de la plateforme portuaire et les services douaniers dont les moyens sont renforcés pour se préparer au Brexit.

Le ministre s'est vu présenter une opération complète de ciblage d'un conteneur puis de contrôle au bureau central des douanes du Havre-Port. A proximité de Port 2000, il a pu suivre le contrôle non intrusif (radiographie) d'un chargement par le camion scanner de la douane.

Il s'est ensuite rendu à l'Institut supérieur d'études logistiques (ISEL), où il a pu assister à une démonstration de drones de surveillance et échanger sur les nouvelles technologies appliquées à la logistique.

« A la demande du Premier ministre Edouard Philippe, j'ai tenu à renforcer dans la loi de Finances 2018 les moyens de la douane, acteur majeur pour assurer en même temps la sécurité, la fluidité et la compétitivité du traitement des flux de marchandises dans les ports français. 700 postes de douaniers seront ainsi créés d'ici la fin du quinquennat et nous investirons dans les moyens technologiques pour renforcer l'action de la douane et se préparer au Brexit », a indiqué le Ministre.

Gérald Darmanin a par ailleurs annoncé aux représentants des douaniers l'implantation au Havre, début 2019, du Service à compétence nationale aéromaritime qui regroupera environ 60 agents.

Le déplacement s'est conclu par une table ronde autour du thème du Brexit et des problématiques concernant les acteurs économiques du Port, au cours de laquelle le ministre, accompagné par le directeur général des douanes et droits indirects, a pu échanger avec l'ensemble des acteurs de la plateforme portuaire : opérateurs du commerce extérieur, logisticiens, élus et parlementaires.

Le ministre a déclaré : « *Je me réjouis de l'ensemble de ces échanges qui ont également pour objectif d'assurer le maintien de la compétitivité des entreprises françaises et l'attractivité des plateformes logistiques françaises* ».

### **Contact presse :**

Cabinet de Gérald DARMANIN : 01 53 18 45 06 - [presse.macp@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:presse.macp@cabinets.finances.gouv.fr)